

SEP Info

26 décembre 2016

Parce que le SEP a toujours une longueur d'avance: **VOTEZ UNSA**

En septembre, l'animation a connu une vague de grèves sans précédent. A l'initiative du SEP UNSA, une intersyndicale historique s'est constituée et a rassemblé plusieurs milliers d'animateurs en colère.



Grâce ce mouvement de masse, le ministère a ouvert des groupes de travail autour de la question de la professionnalisation et du niveau V. Mais en attendant de réelles avancées, le SEP UNSA continue son combat pour la qualité des accueils de mineurs, des conditions d'exercice décentes et une reconnaissance du métier. Ainsi, nous avons déposé un recours devant le conseil d'état pour demander

l'annulation du décret d'août 2016 pérennisant les taux d'encadrement 1/14 enfants de moins de 6 ans et 1/18 enfants de plus de 6 ans. Vous trouverez ci-joint l'argumentaire de notre cabinet d'avocats.

Le SEP-UNSA défend les professionnels de l'animation et de l'Education Populaire. C'est un syndicat composé de salariés de divers secteurs. Cette pluralité nous permet de défendre une vision globale et précise du secteur professionnel.

Du 30 décembre 2016 au 13 janvier 2017, pour que les instances syndicales ne soient pas que sur des notions corporatives (grille salariale, congés, formation, etc ...), mais aussi sur des valeurs:

VOTEZ-UNSA